

Prix et qualité du service public de prévention et de gestion des déchets



Édito



Madame, Monsieur,

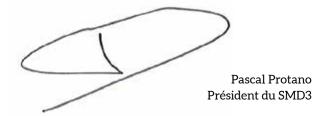
L'année 2021 a été de nouveau impactée par la crise sanitaire, et malgré ce contexte, vous constaterez à la lecture de ce rapport que la qualité du service public de collecte et de traitement des déchets s'est à nouveau renforcée et a été reconnue par une double certification "Qualité de Service ISO 9001" et "Protection de l'environnement ISO 14001", et ce grâce à l'investissement constant des équipes du SMD3 que je remercie et félicite pour leur engagement.

Le Grand Périgueux et la Communauté de Communes Isle Vern Salembre ont transféré la compétence collecte au SMD3 en 2021.

Parmi les investissements du SMD3 les plus remarquables, on notera la réalisation de la 1^{re} déchèterie à plat du département à Thenon.

Pleinement engagé sur le territoire de la Dordogne, le SMD3 vous propose donc à la lecture de ce rapport de découvrir les chiffres clés du syndicat en fonction des processus mis en place.

En vous assurant de mon investissement avec le personnel du SMD3 en faveur du service public de la collecte des déchets, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



//Rapport annuel 2021
Prix et qualité du service public de prévention et de gestion des déchets
//SMD3
Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la

Dordogne La Rampinsolle 24660 Coulounieix-Chamiers

09 71 00 84 24 / service.usagers@smd3.fr www.smd3.fr

Rapport d'activités présenté par Pascal PROTANO, Président du SMD3

Rédacteur en chef : Sylvain MARTY, Directeur du SMD3

Coordination du rapport : Isabelle MOREAU et Emilie DELEST

Collecte des données et rédaction : ECOGEOS Création graphique et mise en page : ADEKOI Impression : ALIX PUBLICITÉ

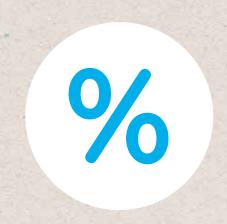
Rapport tenu à la disposition du public, adressé aux collectivités adhérentes du SMD3 et téléchargeable sur le site www.smd3.fr

Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier et au décret d'application n°2015-1827 du 30 décembre 2015

SOMMAIRE

PROCESSUS PILOTAGE	09
PROCESSUS RÉALISATION	16
PROCESSUS SUPPORT	32
GLOSSAIRE	43

Chiffres clés



Déchets ménagers et assimilés

395 224 habitants

484

communes

261 899

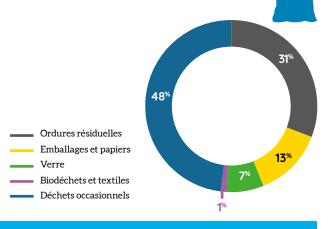
tonnes de DMA produites sur le territoire

645

kg/hab./an en Dordogne 582

kg/hab./an en moyenne nationale (2019) 7 045

tonnes de déchets des professionnels



Collecte

PORTE-À-PORTE ET APPORT VOLONTAIRE



327 kg/hab. en 2021

DÉCHÈTERIES (DÉCHETS **OCCASIONNELS**)



306 kg/hab. en 2021



43%

DES DÉCHETS TRANSITENT PAR UN CENTRE DE TRANSFERT DU SMD3



8

CENTRES DE

TRANSFERT

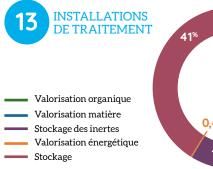
75 500 t résiduels

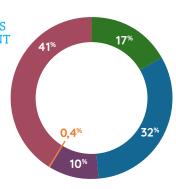
Transfert



18 378 t Verre

Traitement











Vie démocratique du SMD3

Gouvernance

Pascal Protano a été élu Président du SMD3 le 15 septembre 2020. Le SMD3 est administré par un comité syndical composé de 34 délégués (et autant de suppléants) élus par les assemblées délibérantes des collectivités adhérentes. Toute décision prise par le comité est soumise à un vote puis se concrétise par une délibération.

Le bureau syndical peut recevoir délégation d'une partie des attributions du comité. Il est composé du Président, de 8 vice-Présidents et de 4 membres issus du comité.

Comme pour toute collectivité, une commission d'appel d'offres est obligatoirement constituée pour étudier des sujets relatifs à certains marchés publics avant leur présentation devant le comité syndical.

Composition du bureau syndical du SMD3 en 2021



Pascal PROTANO Président



Francis COLBAC
I et vice-Président,
délégué à la communication
et relations médias



Marjorie MOLLETON 2º vice-Présidente, déléguée à la prévention des déchets et présidente du comité technique et du CHSCT



Thierry BOIDÉ
3° vice-Président délégué aux
finances et aux
relations avec les élus locaux



Bernard TRIFFE

4º vice-Président délégué
à l'organisation et
à l'exploitation de la collecte
et du traitement



Jean-Marcel BEAU 5e vice-Président délégué à l'administration générale



Dominique MORTEMOUSQUE 6° vice-Président délégué à la Qualité-Sécurité-Environnement (décédé le 7 mai 2022)



Jérôme PEYRAT
7° vice-Président délégué à la
relation avec les professionnels
et les partenaires
institutionnels et tourisme



Maryline FORGENEUF 8° vice-Présidente déléguée à la relation avec les usagers

MEMBRES



François ROUSSEL



Dominique BOUSQUET



Philippe ROUSSEAU



Michel DONNETTE



Compétences et fonctionnement

Quelles sont les missions du SMD3 ?

Le SMD3 est responsable de la création et de la gestion des infrastructures de transfert, de transport et de traitement des déchets (centres de transfert, centres de tri, installation de stockage des déchets non dangereux...).

Pour traiter les déchets, l'accent est mis sur leur valorisation : réutilisation, recyclage, compostage... Le SMD3 assure également la gestion de filières de traitement des déchets spécifiques à l'échelle du département.

L'équité de service sur l'ensemble du territoire départemental est un des axes fondamentaux de la politique du SMD3, elle se fait par la mutualisation des coûts pour les adhérents. Pour assurer ses missions, des équipements modernes et adaptés, limitant au maximum les tâches difficiles pour les personnels, ont été mis en place.

L'Observatoire Départemental des Déchets de la Dordogne (ODD24), créé en 1997, permet au SMD3 d'assurer le suivi statistique des productions de déchets de ses adhérents.

Enfin, le SMD3 exerce des compétences facultatives pour le compte de ses adhérents qui en font la demande :

- Accueil des déchets professionnels dans ses installations
- Gestion des bas de quais des déchèteries
- Construction et/ou exploitation des déchèteries
- Collecte des déchets
- Communication locale

En 2021, les statuts en vigueur du SMD3 ont été adoptés par le comité syndical du 22/09/2020 (modifications statutaires délibérées le 12/04/2022). Ces documents sont téléchargeables sur le site www.smd3.fr dans la rubrique "documentation et presse".

VERS L'ÉCO-CITOYENNETÉ

Le SMD3 participe activement à la réduction de la production de déchets et au tri. À toutes les étapes de la chaîne, il informe et sensibilise aux démarches écologiques et économiques, le but étant d'arriver à généraliser les comportements éco-citoyens.

QUELLE VISION POUR L'AVENIR?

Au-delà d'une gestion quotidienne, le traitement des déchets doit s'anticiper sur le long terme. La loi de transition énergétique impose, à l'horizon 2025, de réduire de 50% la part des déchets ménagers.

Ce défi majeur se prépare loin en amont et nous fixe des objectifs ambitieux pour la réduction de la quantité et de la nocivité des déchets. Citoyens, entreprises, territoires, pouvoirs publics, tout le monde est concerné par l'avenir de la croissance verte.

Le SMD3, à travers ses missions, y prend une part active et prépondérante.

Quel est le fonctionnement du SMD3 ?

Le siège administratif du SMD3 est situé à la Rampinsolle à Coulounieix – Chamiers (24).

Une antenne du SMD3 est basée sur chacun des territoires suivants :

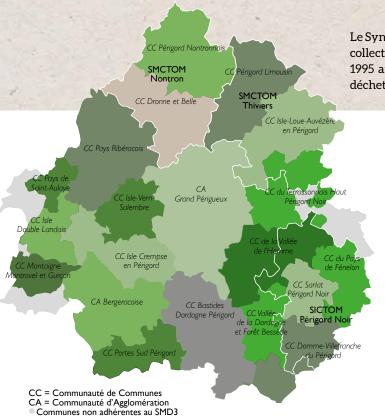
- Belvès
- Bergerac

- Montpon-Mussidan
- Ribérac
- Grand Périgueux

Ces 5 antennes sont en charge de la collecte et de la gestion des déchèteries. Elles sont les interlocuteurs de proximité auprès des élus locaux et des usagers.

La mise en œuvre des décisions stratégiques est assurée par une équipe de 408 agents (263 fonctionnaires et 145 contractuels) permanents dirigée par le Directeur Général des Services, Sylvain Marty.

Organisation territoriale de la gestion des déchets en Dordogne



Le Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne est une collectivité territoriale créée par arrêté préfectoral du 22 décembre 1995 afin de mettre en œuvre le plan départemental de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Dordogne.

Qui sont les adhérents du SMD3 ?

17

structures de coopération intercommunales sont adhérentes au SMD3.

Le SMD3 couvre la quasi-totalité de la Dordogne soit :

DE LA
POPULATION
DU DÉPARTEMENT

Quelles sont les compétences du SMD3 ?

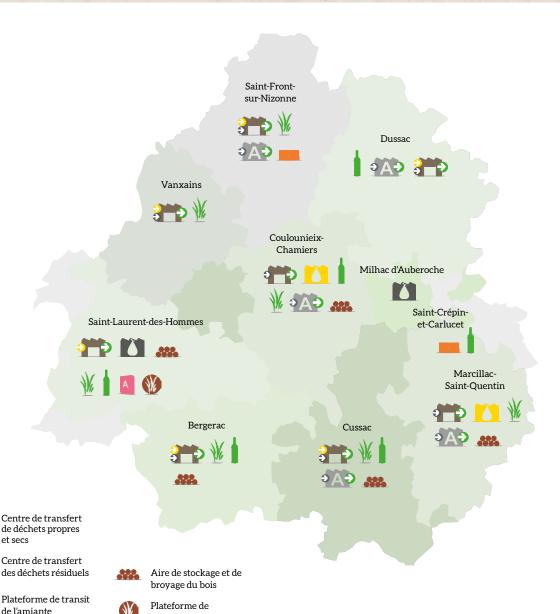
Le SMD3 exerce la compétence transport et traitement des déchets ménagers et assimilés pour tous ses adhérents.

Pour les autres compétences, notamment la collecte, la gestion des déchèteries, la communication et la prévention, le SMD3 propose un service "à la carte" sur la demande de transfert de compétences par ses adhérents.

	Communication et Prévention	Collecte des OMR et DPS	Gestion des déchèteries	Transport et traitement des OMR et DPS
CC du Terrassonnais Haut Périgord Noir				
CC Portes Sud Périgord				
CC Bastides Dordogne Périgord				
CC Isle Double Landais				
CC Montaigne Montravel et Gurçon	SMD3 100%	ar 1200		
CC Isle et Crempse en Périgord		SMD3 100%	SMD3 100%	CM DO
CC Pays de Saint Aulaye				
CC Vallée de l'Homme				
CC Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède				SMD3 100%
CC Domme Villefranche du Périgord				100/0
CC Pays Ribéracois				
CA Bergeracoise		Collectivité 100%		
CA Le Grand Périgueux				
CC Isle Vern Salembre en Périgord	SMD3 100% (à part	ir du 1 ^{er} juillet 2021)		
SMCTOM de Nontron		0.11.11.1		
SMCTOM de Thiviers	Collectivités 100%			
SICTOM du Périgord Noir		,		



Les installations de gestion des déchets du territoire



stockage des déchets Casier de stockage de l'amiante-ciment

Installation de stockage des déchets

non dangereux

Centre de tri

Installation de

inertes (ISDI)

des déchets propres

(ISDND)

et secs

compostage des déchets verts

déchets verts

du verre

Aire de brovage des

Aire de regroupement

22 installations de transport-traitement sont en service sur le département de la Dordogne :

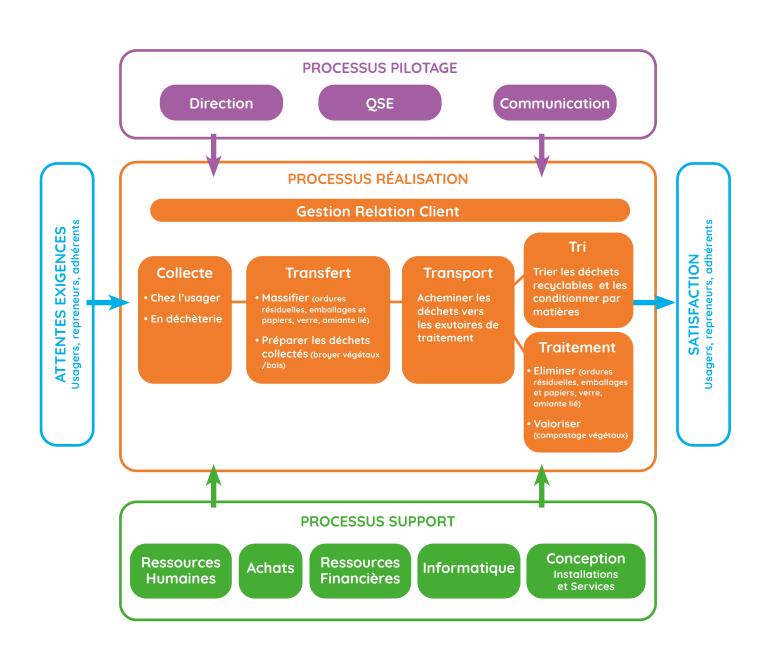
- 20 sont gérées par le SMD3 : 8 centres de transfert, 1 centre de tri, 1 centre de stockage, 1 plateforme de compostage, 7 aires de broyage des déchets verts, 2 centres de stockage des inertes
- 1 centre de tri en gestion déléguée privée et 1 centre de stockage privé



Cartographie des processus

En 2020, le SMD3 a réorganisé ses services en différents processus interagissant les uns avec les autres :

- Les 3 processus de pilotage (Direction, QSE et Communication) encadrent les actions des autres processus ;
- Les 6 processus de réalisation (Gestion de la relation client, Collecte, Transfert, Transport, Tri et Traitement) ont en charge le bon déroulement des différentes étapes de gestion des déchets du SMD3 ·
- Les 5 processus support (Ressources humaines, Achats, Ressources financières, Informatique et Conception installations & services) viennent en appui des processus de réalisation pour répondre à leurs besoins.





97%

de taux de conformité des rejets au milieu naturel

2 8 9 3

composteurs individuels vendus

1,15%

de taux de réclamation

3 053

autocollants "Stop Pub" distribués

76

ateliers pédagogiques

252

journées d'animations scolaires



Processus Direction



Le Processus Direction a pour objectif de mettre en lumière les actions engagées par le SDM3 en centralisant l'ensemble des données attendues dans le cadre réglementaire de la loi de Transition Energétique pour une Croissance Verte de 2015.

Un schéma ambitieux est mis en œuvre pour répondre à ces attentes d'ici 2025. Il s'articule autour de 5 axes stratégiques comprenant 43 actions opérationnelles s'échelonnant de 2018 à 2025 :

Axe A: Réduire fortement la production de déchets

Axe B: Faire encore progresser la valorisation des déchets

Axe C: Se préparer aux évolutions nécessaires des traitements

Axe D: Adapter la gouvernance aux nouveaux enjeux

Axe E: Ajuster l'organisation du SMD3 aux évolutions prévues

L'ensemble des actions du Schéma stratégique est en cours, respectant l'avancement du planning.

Objectifs	2019	2020	2021
Diminution de l'enfouissement	111 000 t	103 500 t	103 400 t
Augmentation de la valorisation	111 000 t	115 500 t	130 750 t
Évolution de la production de déchets	614 kg/hab.	597 kg/hab.	645 kg/hab.

FAITS MARQUANTS

Le volume des ordures ménagères résiduelles (OMR) a diminué de 22% entre 2010 et 2021. Le changement de mode de collecte, le verrouillage des bornes OMR et la communication (rappel des consignes de tri et information sur la redevance incitative) ont contribué à cette diminution.

À l'inverse, les flux des déchets valorisables augmentent entre 2010 et 2021 :

- + 31 kg par habitant d'emballages et papiers
- + 11 kg par habitant de verre (renforcement du nombre de bornes à verre)

CARACTÉRISATION DES DÉCHETS EN 2021

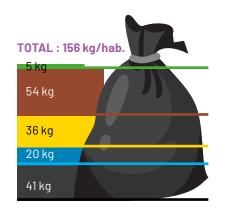
Les campagnes de caractérisation des déchets réalisées en mars et en juillet 2021, ont permis de connaître la part des différents types de déchets dans le sac noir.

Le zoom effectué sur les secteurs de collecte de Belvès et Montpon-Mussidan (territoires dont les bornes OMR sont verrouillées depuis juillet 2020) met en avant l'impact de la communication et du changement du mode de collecte dans la composition des OMR produites sur ces territoires.

Il reste toutefois encore une part non négligeable de déchets valorisables comme les biodéchets et les emballages / papiers dans les sacs noirs des habitants de tous les secteurs du SMD3.

Contenu du sac noir d'un Périgourdin

Ici en 2021 avec les bornes ordures ménagères verrouillées depuis juillet 2020.



Belvès / Montpon (Bornes OMR verrouillées depuis juillet 2020)



2021 Reste du département

Déchets compostables
Emballages / papiers

Autres filières
Déchets résiduels



LA MISE EN ŒUVRE DE LA REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE : UN PROJET STRUCTUR ANT ET TRANSVERSAL

Le SMD3 et ses adhérents ont acté en 2018 le principe de passage en Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) à l'échelle du département de la Dordogne. Ce changement s'accompagne d'une optimisation de la collecte robotisée et d'un changement de fiscalité. Ce projet d'envergure a pour vocation de répondre aux attentes de la Loi de Transition Energétique pour une Croissance Verte et limiter l'impact de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) liée à l'enfouissement des déchets non valorisables.

L'année 2019 avait marqué le lancement de ce projet d'envergure par une communication de proximité : rencontre avec les habitants et création du service Relation Usagers, centralisant l'ensemble des demandes des habitants et constituant la base de données des "futurs" redevables.

En 2020, la crise sanitaire a impacté la mise en œuvre de la phase 1 de la REOMI, ce qui a entraîné un décalage du passage de la TEOM à la REOMI.

En 2021, le déploiement de la collecte de proximité se poursuit et se complète avec le volet biodéchets. Le SMD3 a, en effet, été lauréat de l'appel à projets TRIBIO (accompagnement au compostage) lancé par la Région Nouvelle Aquitaine et l'ADEME afin de développer la gestion du compostage de proximité.

Carte de passage à la REOMI Promée de fecturotique en edivonce incitative du 01/01/2023 DAAKENTE DESTA Antenne de PRECRAC CONVE Grand Périgueux ENCO Antenne de Triniers DESTA Antenne de PRECRAC CONVE GRAND Périgueux ENCO Antenne de BRILVES DESTA ANTENNE DE BRILVES DE ROS ANTENNE DE R

Projets 2022

- Poursuite du déploiement de la collecte de proximité et du déploiement du volet technique de la REOMI sur les territoires, tout en apportant une solution de collecte de déchets pour les visiteurs de passage
- Evolution du schéma stratégique
- Réalisation d'un baromètre de satisfaction des usagers afin de connaître l'image du SMD3 et d'adapter les axes d'intervention
- Lancement de la démarche de labellisation d'Economie Circulaire
- Accompagnement des élus locaux dans la lutte contre les dépôts sauvages

Processus QSE



Le Processus QSE est porté par la **Direction** de la Qualité. Son rôle est de garantir l'exercice des missions du SMD3 dans le respect de la règlementation, de la protection de l'environnement, de la sécurité des agents et de la satisfaction des usagers sur le service rendu en matière de collecte des déchets et relations usagers.

Pour cela, le service a une position transversale qui l'amène à interagir avec tous les processus du SMD3. Il gère ainsi :

- Les installations classées pour la protection de l'environnement (déchèteries, centres de transfert, installation de stockage de déchets non dangereux et inertes, centres de tri): procédures administratives et suivi réglementaire;
- L'hygiène, la santé et la sécurité au travail : document unique, accidents du travail et démarches de prévention ;
- Le système de management de la qualité (certification ISO 9001) et de l'environnement (certification ISO 14001).

Retour sur 2021

UNE POLITIQUE QUALITÉ ENVIRONNEMENT ENGAGÉE

Face à la nécessité de maîtriser la production de déchets et aux objectifs ambitieux de la loi de transition énergétique, le SMD3 entend relever le défi en exerçant ses missions dans le cadre des valeurs qu'il porte :

- La responsabilité, notamment vis-à-vis des générations futures.
- Le **dynamisme** pour rechercher sans cesse les solutions les plus

performantes sur le plan économique et environnemental.

- La proximité pour rester à l'écoute des attentes des usagers et leur proposer les solutions adaptées à leur situation.
- La bienveillance pour prendre en compte les usagers les plus vulnérables et améliorer les conditions de travail de ses salariés.

De ce fait, la politique du SMD3 répond à

plusieurs engagements:

- Être à l'écoute des usagers et leur assurer un service dynamique et réactif
- Satisfaire aux obligations de conformité réglementaires
- Préserver la santé et la sécurité au travail des agents et des prestataires
- Protéger l'environnement
- Poursuivre sa démarche d'amélioration continue.

UNE PERFORMANCE QUALITÉ ENVIRONNEMENT AVÉRÉE DE SES ACTIVITÉS

La performance environnementale du SMD3 se mesure au travers d'un ensemble d'indicateurs qui traduisent l'impact environnemental de ses différentes activités. Elle s'est globalement améliorée en 2021 :

- \bullet Consommation en carburant par les métiers de collecte et transport maîtrisée : 843 503 L (-2,5 %)
- Rejets aqueux au milieu naturel de qualité constante et conformes à la règlementation : 96,9 % des paramètres analysés conformes (-0,6 %)
- Forte contribution à la production d'énergie renouvelable grâce à :
 - l'installation d'un moteur convertissant le biogaz produit par les déchets en électricité et chaleur :
 - électricité: 7 587MWh soit l'équivalent des besoins de 3 264 personnes (+35 %)
 - chaleur: 998 MWh soit l'équivalent des besoins de 78 foyers (-35 %)
 - l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture de son siège administratif et sur l'ancienne décharge de Vanxains.

 Programme de plantation et d'entretien de son patrimoine forestier : 3 ha de terres ont été replantés dans le cadre du plan de gestion forestière.

La performance de la Qualité de service est mesurée au travers du taux de réclamation des usagers.



TAUX DE RÉCLAMATION 2021

Cette démarche ayant été initiée en 2021, il n'y a pas de comparaison possible avec les années passées. Ce taux est de 1.15 %.

L'essentiel des réclamations porte sur la non-disponibilité des conteneurs d'apport volontaire et la propreté de ces points (dépôts sauvages).



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En 2021, il y a eu 67 accidents dont 67 % ont occasionné un arrêt de travail. Les métiers principalement touchés sont les agents de collecte et les agents de tri (64 % des accidents). Ils sont principalement dus aux déplacements piétons (glissade, chute de plain-pied...) et à la manutention manuelle. Ces accidents ont entraîné 2 931 jours d'arrêt de travail.

Ceci se traduit en 2021 par une légère augmentation de la fréquence des accidents du travail ayant entraîné un arrêt de travail mais un taux de gravité en baisse.







DU TRAVAIL

TAUX DE FRÉQUENCE **ACCIDENTS DÉCLARÉS** AVEC ARRÊT

TAUX DE GRAVITÉ

FAITS MARQUANTS

La démarche volontaire du SMD3 de protection de l'environnement et de satisfaction des usagers a été reconnue en décembre 2021 avec l'obtention de la double certification "Qualité de service - ISO 9001" et "Protection de l'environnement - ISO 14001" (déjà en place depuis 15 ans). Le périmètre concerné

- pour l'ISO 9001 : la gestion de la relation usagers et le service de collecte sur les antennes de Montpon-Mussidan, Bergerac, Belvès et Ribérac et la gestion administrative
- pour l'ISO 14001 : la collecte, le transfert, le transport et le traitement des déchets non dangereux et la gestion administrative

Il s'agit de normes internationales reconnues et applicables à toute organisation, quelles que soient sa taille ou sa complexité et son activité, qui démontrent qu'une structure est soucieuse de la satisfaction de ses clients (ISO 9001) et exerce ses missions tout en respectant son environnement (ISO 14001).

Dans ce cadre, les efforts du SMD3 vis-à-vis des usagers et de l'environnement ont été reconnus sur :

- Des fréquences de collecte adaptées pour assurer la disponibilité des points de collecte.
- Des lavages réguliers des BOM pour lutter contre les nuisances olfactives.
- La mise en place d'une brigade de propreté pour ramasser les dépôts sauvages et veiller au fonctionnement des bornes de collecte.
- Un accès rapide au service de déchets suite à une demande d'un usager souhaitant en bénéficier.
- Une bonne réactivité pour résoudre les problèmes de collecte.
- Des sites de gestion des déchets respectueux de l'environnement (maîtrise des consommations en eau et énergie, intégration paysagère, rejets conformes à la règlementation).
- Une contribution à la production d'énergies renouvelables : panneaux solaires sur les anciens casiers de stockage des déchets sur Dussac, Vanxains, Saint-Laurent-des-Hommes, production d'électricité et de chaleur à partir du biogaz issu de la fermentation des déchets à Saint-Laurent-des-Hommes.
- Un plan de gestion forestière sur son patrimoine foncier.

BUDGET RÉALISÉ 2021 : FONCTIONNEMENT : 303 K€ - INVESTISSEMENT : 22 K€

Projets 2022

Etendre la démarche qualité environnement aux antennes de Périgueux et de Thiviers.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 : FONCTIONNEMENT : 461 K€ - INVESTISSEMENT : 125 K€



Processus Communication

Le rôle du Processus Communication est d'organiser et de mettre en œuvre la stratégie et les actions de communication externe et interne du SMD3. Il s'agit d'un service transversal qui travaille et interagit avec tous les autres processus de la structure.

Le Processus Communication développe ses actions pour répondre à trois objectifs principaux :

- Faire connaître le syndicat et ses missions
- Communiquer de façon efficace
- Accompagner, expliquer et faire comprendre les évolutions du service public de gestion des déchets.

Retour sur 2021

DE NOUVEAUX SUPPORTS DE COMMUNICATION

• Parution de nouveaux supports communication et de prévention : nouveau guide du compostage individuel, brochure "mon évènement zéro déchet", guide de l'utilisateur vermi-caisse...



 Adaptation des supports de communication relatifs à la redevance incitative et à son déploiement technique sur les secteurs concernés : brochure guide de la redevance incitative, adhésifs de consignes sur les bornes, installation de panneaux de prévention des dépôts en pieds de borne, flyer de changement de mode de collecte adapté à chaque commune...

MISE À JOUR DU PLAN DE COMMUNICATION ET D'ACTIONS

En raison des contraintes liées à la crise sanitaire, le calendrier de mise en place et de passage à la première année de facturation réelle en redevance incitative a été décalé. Dans le même temps, et suite à la réalisation d'un audit externe dans le courant de l'été, le plan de communication et d'actions a été recentré sur les cibles grand public et élus.

CIBLE GRAND PUBLIC / USAGERS

Création de tutoriels vidéo de prévention et d'accompagnement des changements liés à l'utilisation des nouveaux équipements, accent mis sur les visites de sites, sensibilisation à travers la présence du camion "zéro déchet" sur le département, mais également à travers plus de 70 ateliers pédagogiques sur les thèmes du compostage, du gaspillage alimentaire, de la réutilisation des textiles d'hygiène ou encore du ménage écologique.











CIBLE ÉLUS / COLLECTIVITÉS

Alimentation régulière de l'espace documentation dédié aux collectivités avec fourniture de kits de communication, diffusion d'une lettre mensuelle d'information aux maires, formations des relais, élus et personnels communaux.

En dépit de la crise sanitaire, 133 élus ont été sensibilisés au cours de l'année via des visites des sites techniques et une formation sur les enjeux de la redevance incitative.



DES DÉCHETS







CIBLE JEUNE PUBLIC / SCOLAIRES

Afin de sensibiliser les nouvelles générations à la réduction des déchets, différentes actions sont réalisées auprès des élèves : distribution de l'agenda scolaire et du Journal des Nouveaux Z'Héros, animations dans les écoles pour sensibiliser le jeune public à travers des animations ludiques ou des mises à disposition d'outils autonomes et de matériel pédagogique, notamment sous la forme de jeux.







AGENDAS SCOLAIRES DISTRIBUÉS AUX ÉLÈVES DE CM1 ET CM2

ZOOM SUR LE CAMION PÉDAGOGIQUE SUR LA ROUTE DU ZÉRO DÉCHET

Conçu comme un outil de communication de proximité, le camion pédagogique présente différents modules thématiques sur le tri, le compostage, le gaspillage alimentaire, les astuces zéro déchet... Ce camion aménagé du SMD3 permet de sillonner

les routes du département et d'aller à la rencontre des usagers pour informer, échanger et jouer! Au total, 74 journées de permanences ont été tenues en 2021, soit environ 3 700 usagers sensibilisés sur les marchés, foires et salons.

FAITS MARQUANTS

- Septembre : Sortie de l'agenda scolaire "Mission infiltration, deux gouttes au cœur de l'enquête !" distribué gratuitement à 12 000 élèves de CM1 et CM2 du département. Dans cette nouvelle édition, la 18°, 2 gouttes d'eau enquêtent sur l'origine des déchets présents dans l'eau de la mer et des océans.
- 19 octobre : Inauguration de la première déchèterie à plat du département à Thenon. Implanté sur 2 hectares, le nouveau site
- de Thenon est la première déchèterie à plat du département. C'est un espace "nouvelle génération" avec une zone recyclerie, sans quai, qui présente de nombreux avantages :
 - Pour l'usager : fluidité d'accès, rapidité, sécurité et confort pour le dépôt des déchets
 - Pour l'exploitant : fonctionnalité, évolutivité, maîtrise des coûts, confinement des matériaux.



Zoom sur la communication interne

Avec le développement du syndicat et de forts enjeux en termes de ressources humaines, tout au long de l'année 2021, de nombreux projets et supports de communication interne ont vu le jour : édition d'un livret d'accueil avec trombinoscope, déploiement d'écrans pour diffuser des informations en interne sur les différents sites du SMD3, mise en place de formations internes pour les agents, création d'une charte de la communication interne et des systèmes d'information et de communication, évènement interne de défi collecte des DEEE...

Dans le cadre du plan de communication interne pluriannuel défini, de nouvelles actions seront également développées en 2022 avec en particulier la naissance d'un intranet / portail d'entreprise complet (projet porté par le processus informatique en lien avec la communication et les RH), la création d'une lettre d'information interne, la réalisation de vidéos métiers...

Projets 2022

- Harmonisation départementale de la communication en déchèterie avec la création et le déploiement progressif de panneaux d'entrée de site chartés
- Opération "le SMD3 à votre rencontre!", un projet de porte-à-porte et de présence sur le terrain à la rencontre des usagers
- Nouveau film institutionnel de présentation du SMD3 et campagne de spots publicitaires



261 899

tonnes de DMA générées sur la Dordogne et collectées et traitées par le SMD3. + 6%

de tonnages collectés par rapport à 2020

248 195

tonnes de DMA traitées par le SMD3 49%

des tonnages collectés sur les 50 déchèteries

645

kg/hab. en 2021

49%

de valorisation matière / organique





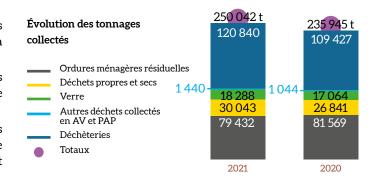
Synthèse des déchets collectés en 2021

Tonnages collectés

250 042 tonnes de déchets ménagers et assimilés (hors apports directs) ont été collectées sur le territoire du SMD3. Cela représente 633 kg par habitant en moyenne en 2021.

Après une diminution en 2020, les tonnages collectés augmentent de 6 % entre 2020 et 2021, avec cependant une diminution des ordures ménagères résiduelles (- 3 %).

Les apports en déchèterie représentent 49 % des tonnages collectés. Les ordures ménagères résiduelles sont le deuxième flux le plus important (32 %). Les déchets recyclables (DPS et verre) représentent 19 % des déchets collectés.



Zoom sur la collecte en porte-à-porte et en apport volontaire



129 202 tonnes de déchets ont été collectés en porte-à-porte et en apport volontaire sur le territoire en 2021, soit en moyenne 327 kg par habitant. Ces collectes sont réalisées majoritairement en régie.

En plus des 1 200 bacs pucés distribués aux ménages en 2020, près de 700 nouveaux bacs pour les ordures ménagères résiduelles et le tri ont été distribués aux usagers.

Par ailleurs, 224 professionnels ont été équipés en 2020-2021 de bornes privatives sur les secteurs déployés en apport volontaire.

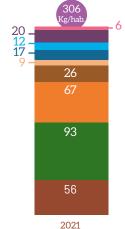
Zoom sur la collecte en déchèterie

50 déchèteries sont en fonctionnement en 2021 sur le territoire de la Dordogne soit 1 déchèterie pour 7 904 habitants.

306 kg par habitant en moyenne ont été collectés en déchèterie en 2021.

+ 10 % d'augmentation des apports en déchèteries entre 2020 et 2021. Cette augmentation porte en particulier sur les gravats.







Synthèse des déchets traités en Dordogne en 2021

261 899 tonnes de déchets ménagers et assimilés

	Déchets générés sur l'ensemble du territoire de la Dordogne	Déchets pris en charge par le SMD3
Ordures ménagères résiduelles	80 217 t	80 217 t
Végétaux	43 717 t	41 156 t
Gravats	26 930 t	25 092 t
Déchets propres et secs traités en centre de tri	29 500 t	29 500 t
Encombrants	23 606 t	21 729 t
Verre	18 379 t	18 379 t
Bois	10 838 t	8 630 t
Papiers/cartons déposés en déchèteries et en apport volontaire	5 317 t	3 647 t
Ferrailles	6 525 t	4 680 t
Déchets d'équipements électriques	4 738 t	4738 t
Amiante ciment	574 t	574 t
Textiles	1822 t	382 t
Divers (piles, batteries, pneus, plâtre, plastiques etc.)	422 t	273 t
Déchets diffus spécifiques	1042 t	1042 t
Huiles (de vidange et alimentaire)	223 t	140 t
Polystyrène expansé	132 t	132 t
Néons et lampes	16 t	16 t
Déchets d'activités de soins à risque infectieux	2t	2t
Déchets d'éléments d'ameublement	7 866 t	7 866 t
Plastiques durs	34 t	0 t
Totaux	261 899 t	248 195 t

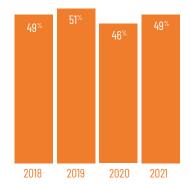


des déchets non dangereux non inertes produits Dordogne sont valorisés.

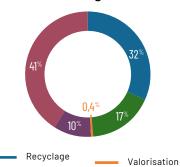


La part de déchets valorisés en Dordogne, après avoir diminué en 2020 dans un contexte de crise sanitaire, est remontée en 2021. Ainsi, la moitié des déchets générés en Dordogne est valorisée, que ce soit par recyclage, compostage ou valorisation énergétique, en cohérence avec la hiérarchie des modes de traitement définie au niveau européen.

Taux de valorisation des déchets non dangereux, non inertes produits en Dordogne



Type de valorisation des déchets produits en Dordogne en 2021



énergétique

Compostage

Stockage

Le SMD3 est dans une démarche de développement durable et respecte la hiérarchisation des modes de valorisation.





Synthèse des déchets collectés en 2021

La collecte des déchets produits sur le territoire est réalisée en partie pour le SMD3, sur 5 antennes (Belvès, Montpon-Mussidan, Ribérac, Grand Périgueux et Bergerac), et en partie directement par les collectivités adhérentes (en régie dans la majorité des cas, et, dans certains cas, en faisant appel à des prestataires privés).

	Antenne de Belvès	Antenne de Montpon- Mussidan	Antenne de Ribérac	Antenne de Périgueux	Antenne de Bergerac	CCTPNTH	CA Bergeracoise	CC Isle- Verne- Salembre	SMCTOM de Nontron	SMCTON de Thiviers	SICTOM Périgord Noir
Collectivité	SMD3	SMD3	SMD3	SMD3	SMD3	SMD3	-	-	-	-	-
Nombre de communes	77	48	46	43	46	13	32	12	44	63	60
Nombre d'habitants	33 082	33 057	21 515	107 128	17 010	5 848	60 691	17 332	26 910	5 849	40 704
Part de la collecte des OMR en PAV	80%	89%	57%	80%	97%	NC	NC	97%	NC	90%	97%
Part de la collecte des OMR en PAP	20%	11%	30%	20%	3%	NC	NC	3%	NC	10%	3%
Financement											
Financement	TEOM + RS	TEOM + RS	TEOM + RS	TEOM + RS	TEOM	TEOM + RS	TEOM	TEOM + RS	TEOM + RS	TEOM + RS	TEOM + RS
Montant RS		vo	ir page 40 pro	ocessus financ	ces		0€	113 327 €	161 605 €	178 225 €	423 677 €
Montant TEOM		vo	ir page 40 pro	ocessus financ	ces		NC	2 044 035 €	3 613 624 €	4 028 372 €	7106106€
Moyens humains et matéri	els										
Nombre d'agents	55	35	28	69	21	NC	NC	10	41	43	71
dont technique	46	27	24	62	17	NC	NC	9	37	37	61
dont administratif	6	3	4	7	4	NC	NC	1	4	6	10
Collecte en régie ou prestation	régie	régie	régie	régie	régie	régie	régie / prestation	régie	régie	régie	régie
Nombre de déchèteries	8	6	3	9	4	1	4	2	5	6	6
Nombre de visites en déchèterie	NC	157 784	22 196	NC	153 026	NC	NC	80 269	87 666	91 790	128 805
Tonnages collectés											
OMR	5 688	4 223	3 983	19 061	18 680	1 280	18 680	3 189	5 741	5 849	11 737
Emballages/papiers	2 889	3 028	1 575	8 351	4 601	477	4 601	1 248	1807	2 252	3 817
Verre	1 954	1 567	932	3 737	3 329	289	3 329	884	1 331	1 555	2 711
Déchèteries	12 409	9 311	5 341	28 623	23 187	724	23 187	11 286	8 207	8 938	12 814
Compostage											
Composteurs individuels distribués	375	370	221	1 315	612	NC	NC	100	104	122	671



Processus collecte

Le Processus Collecte est le premier maillon de la chaîne de gestion des déchets, en lien direct avec les usagers du service : il consiste à collecter les déchets en porte-à-porte (PAP), en points d'apport volontaire (PAV) ou en déchèteries, pour les massifier avant transfert, transport puis traitement.

En collaboration étroite avec le service relations usagers, il est garant de leur satisfaction, se doit d'être fiable et réactif pour assurer la continuité du service public, dans un objectif de performance économique et environnementale.

À ce titre, dans une démarche d'amélioration continue, le SMD3 encadre ce processus dans un système de management de la qualité depuis fin 2021.

Retour sur 2021

FAITS MARQUANTS

DÉPLOIEMENT DE LA TARIFICATION INCITATIVE

La mise en œuvre de la redevance incitative sur le département passe par l'adaptation des moyens de collecte, pour être en mesure de facturer les usagers en fonction de leur production de déchets résiduels. Pour cela, le SMD3 a poursuivi cette adaptation en 2021, avec :

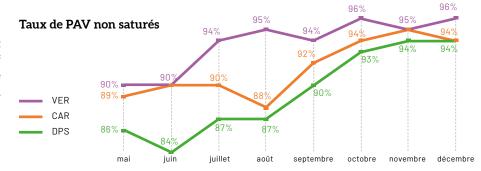
- le puçage (identification) et l'adaptation de la taille d'environ 1 700 bacs pour les usagers en porte à porte.
- le déploiement de près de 682 points d'apport volontaire (PAV) sur une partie des territoires de la phase 1 (antenne de Montpon Mussidan, antenne de Belvès, antenne de Bergerac et Communauté de Communes Portes Sud Périgord), dont 190 en 2021.
- le déploiement de près de 355 points d'apport volontaire sur une partie des territoires de la phase 2 (antenne de Ribérac, antenne de Thiviers) en 2021.
- le déploiement de 657 points d'apport volontaire sur l'antenne du Grand Périgueux et la Communauté de Communes Isle Vern Salembre dont 55 créés en 2021.

En complément, des professionnels ont été équipés en 2021 :

- 49 sur le secteur de Montpon-Mussidan
- 23 sur le secteur de Bergerac
- 9 sur le secteur de Ribérac
- 2 sur la Communauté de Communes Isle Vern Salembre
- 103 sur Belvès

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Depuis fin 2021, 95 % des bornes sont collectées avant saturation. L'objectif est d'atteindre les 100 % par la mise en place d'une unité de planification départementale de la collecte.



BUDGET RÉALISÉ 2021

- Budget d'investissement Collecte PAP et PAV : 13 M€
- Budget d'investissement Déchèteries : 2,3 M€
- Budget de fonctionnement Collecte PAP et PAV : 8,9 M€
- Budget de fonctionnement Déchèteries : 5,7 M€



Projet 2022

- Création de l'unité et reprise progressive de la planification de la collecte sur l'ensemble du périmètre collecté par le SMD3 (janvier 2022 à mars 2023).
- Installation des derniers points d'apport volontaire en vue du passage en redevance incitative le 1^{er} janvier 2023.
- Marché d'acquisition de véhicules de lavage pour les bornes de l'antenne de Périgueux (secteur Grand Périgueux; livraison prévisionnelle 2023) et fourgons avec lavage haute pression eau chaude (livraison entre juin et septembre 2022)

BUDGET PRÉVISIONNEL

- Budget d'investissement Collecte PAP et PAV : 28,5 M€
- Budget d'investissement Déchèteries : 2,8 M€
- Budget de fonctionnement Collecte PAP et PAV : 11 M€
- Budget de fonctionnement Déchèteries : 7,4 M€

PLANIFICATION DE LA COLLECTE

Le projet de création d'une unité de planification de la collecte a été lancé en 2021, avec les objectifs suivants :

- Mutualiser les ressources matérielles et humaines
- Uniformiser la manière de travailler sur le Processus Collecte
- Optimiser les tournées de collecte

- Compiler et analyser des données afin de suivre et d'améliorer notre performance collecte : réduire notre empreinte environnementale et maîtriser nos coûts d'exploitation
- Répondre aux exigences des normes ISO 9001 et 14001

OPÉRATION DE RECYCLAGE DES MASQUES JETABLES EN DORDOGNE

En 2021, Le SMD3 a créé une nouvelle filière de recyclage départementale pour les masques jetables.

La crise sanitaire a imposé à chacun de se préserver en mettant en place des gestes barrières afin d'éviter la propagation du virus Covid-19. L'un de ces gestes consistait à porter un masque. Chaque semaine, ce sont ainsi plus de 150 millions de masques qui ont été utilisés en France, soit près de 40 000 t/an de déchets. En Dordogne, les masques usagés étaient déposés dans les sacs noirs puis enfouis.

À la lecture de ces chiffres, il a été nécessaire de trouver une nouvelle vie pour ces masques usagés dont les matériaux principaux, le polypropylène intissé et le métal de la barrette, sont recyclables.

Le SMD3 a donc mis en place une nouvelle filière de recyclage sur le territoire, avec la société Solution Recyclage et proposé aux collectivités du département une solution de valorisation des masques à usage unique.

Dans le cadre de cette opération, le SMD3:

- a pris à sa charge l'acquisition de bornes en carton pour la collecte des masques et des sacs translucides adaptés mis à disposition des collectivités adhérentes au projet pour leurs sites fortement producteurs de masques (écoles, administrations...);
- a réceptionné les masques avant de les diriger vers leur filière de recyclage, afin de les valoriser en fil pour la confection textile et de fondre les barrettes métalliques.

Les municipalités adhérentes au projet ont de leur côté pris en charge:

- le transport des sacs pleins et scellés vers le centre de transfert le plus proche après avoir pris rendez-vous auprès du Service Usagers du SMD3;
- le coût du traitement des masques collectés.

Chiffres clés:

- Début : le 1er juillet 2021
- Nombre de collectivités ayant signé la convention : 32
- Nombre de professionnels ayant signé la convention : 17
- Nombre de box distribués : 237 + 10 en interne SMD3 et 4 740 sacs
- Coût de l'opération (247 box + 5 000 sacs): 8 088 € TTC
- Nombre de sacs pleins rapportés : 64 à La Rampinsolle et 17 à Bergerac

EXPÉRIMENTATION D'ACCÈS RÉHAUSSÉS SUR LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE AÉRIENS

En 2021, le SMD3 a réalisé des travaux d'aménagement sur une sélection de points d'apport volontaire déployés sur 15 communes test.

Les premiers retours des usagers et des élus sont positifs : les réhausses réalisées permettent d'améliorer l'utilisation des

bornes en évitant un déséquilibre de l'usager au moment du dépôt et de l'utilisation de la pédale et en rendant la trappe de dépôt moins haute. De plus, l'enrobé permet de maintenir le site propre.

Processus Transfert



Le rôle du Processus Transfert est de massifier et préparer les déchets collectés pour permettre leur traitement. Il est lié en amont au Processus Collecte et en aval aux Processus Transport et Traitement.

Ses objectifs sont les suivants:

- Assurer la continuité du service transfert
- Valoriser de manière optimale les produits issus de la filière bois / déchets verts
- Limiter le coût annuel de non-production lié à des casses issues de la présence d'indésirables

Retour sur 2021

Valorisation optimale des produits issus de la filière bois / déchets verts

- Le SMD3 a traité sur ses plateformes 32 110 tonnes de déchets verts et 8 145 tonnes de bois.
- 100 % de ces déchets ont été valorisés.

Assurer la continuité du service transfert

Le transfert de certains flux de déchets a permis leur massification et donc la limitation des coûts de transport.

Limiter le coût annuel de nonproduction lié à des casses issues de la présence d'indésirables

Temps d'immobilisation : les machines de broyage ont été arrêtées environ **166 h** au cours de l'année 2021 à la suite de casses.

FAITS MARQUANTS

Le petit pont bascule de La Rampinsolle a été remplacé pour 22 440 € TTC.

Les travaux de construction d'un nouveau centre de transfert à Belvès (en remplacement de celui de Cussac) qui avaient été amorcés en 2020 ont continué en 2021 et devraient se terminer en 2022 (montant total : 5,2 M€).

Zoom sur la crise sanitaire

Masques chirurgicaux usagés : depuis le 1er juillet 2021, tous les centres de transferts servent de point d'apport des sacs de masques usagés pour les collectivités ou les entreprises ayant conventionné avec le SDM3 pour revaloriser ces produits.



Projet 2022

- Mise en place de passerelles sur l'ensemble des sites pour optimiser en sécurité les chargements, pour un coût total de 47 k€
- Suite des travaux de construction du nouveau centre de transfert de Belvès (3,2 M€)
- Travaux sur le centre de transfert de Bergerac (aménagement de la plateforme de déchets verts, mise aux normes du rejet des eaux, bâtiment de stockage du carton) pour 79 k€.
- Construction d'un quai pour les recyclables à Saint-Laurentdes-Hommes (287 k€).
- Sur le site de La Rampinsolle, réfection des voiries et réparation de la plateforme de stockage du verre pour 5 k€ et acquisition d'une balayeuse pour 16 k€.
- Broyage: acquisition d'un cribleur: 500 k€ TTC

Processus Transport



Le rôle du Processus Transport est d'évacuer dans le temps imparti les déchets présents sur les centres de transfert du département afin d'assurer une continuité d'accueil permanente des ordures ménagères résiduelles ainsi que des emballages et papiers issus de la collecte.

Le Processus Transport est lié en amont aux Processus Collecte et Transfert et en aval aux Processus Tri et Traitement.

En 2021, le pôle transport a acheminé plus de 80 000 tonnes de déchets issus des centres de transfert du département vers les différents exutoires (les centres de tri pour les emballages et papiers ou les centres d'enfouissement pour les ordures ménagères résiduelles).

Les transports sont réalisés en tracteur remorque à Fond Mouvant Alternatif (FMA).

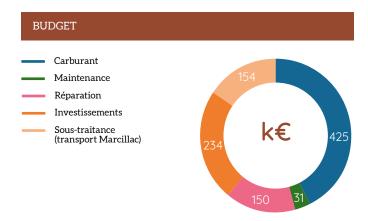
Retour sur 2021











Zoom sur la crise sanitaire

En raison de la pandémie de COVID-19, un certain nombre de chauffeurs ont été absents cette année, ce qui a compliqué la gestion quotidienne de l'exploitation. Cependant, la continuité de service a été assurée tout au long de l'exercice 2021.

Projet 2022

Dès mai 2022, le SMD3 reprendra en régie le transport des refus de tri de La Rampinsolle vers les Unités de Valorisation Energétique (UVE) de Saint-Pantaléon-de-Larche et Rosiers d'Egletons. Ceci représente environ 5000 tonnes à transporter jusqu'à la fin de l'année. En prévision, le SMD3 a acquis 2 polybennes, 2 remorques ainsi que 8 caissons à compaction.

BUDGET PRÉVISIONNEL

• Investissements: 587 k€ (2022-2023)



Processus Tri

Le Processus Tri a pour objectif de suivre l'activité liée à l'accueil, au tri et à la reprise des matériaux issus des collectes sélectives des papiers et emballages en carton, en métal et en plastique.

Le Processus Tri interagit d'une part avec les processus Collecte, Transfert et Transport (processus "fournisseurs") et avec le Processus Achat d'autre part (processus "client").

Organisation de la filière

Les emballages et papiers correspondent aux déchets issus du tri effectué par les ménages dans les bornes et les bacs jaunes. Depuis 2012, l'ensemble du territoire SMD3 est en extension des consignes de tri. Le département dispose de 2 centres de tri:

- Le centre de tri de La Rampinsolle à Coulounieix-Chamiers, dont le SMD3 est propriétaire, mais qui est exploité par la société PAPREC CRV
- Le centre de tri de Marcillac-Saint-Quentin, exploité en régie par le SMD3 depuis septembre 2019

	Centre de tri de La Rampinsolle	Centre de tri de Marcillac- Saint-Quentin		
Propriétaire	SMD3	SMD3		
Exploitant	PAPREC CRV	SMD3		
Capacité de traitement	15 000 t/an	8 000 t/an		
Personnel	2 à 3 postes de 7h	2 à 3 postes de 7h		
Tonnage traité (2021)	20 347 t	14 885 t		
% de refus de tri (2021)	33 %	44%		
Traitement des refus de tri	Valorisation énergétique dans des UVE voisines (départements 19 et 33)			

Retour sur 2021

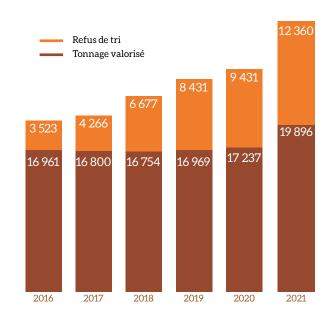
En 2021, les deux centres de tri ont réceptionné 35 232 tonnes d'emballages et papiers (+ 17 % par rapport à 2020):

- 14 885 tonnes sur le site de Marcillac-Saint-Quentin dont 2 976 tonnes issues du SYTTOM de Brive (+ 56 % par rapport à 2020)
- 20 347 tonnes sur le site de La Rampinsolle (+ 10 % par rapport à 2020)

Le tonnage d'emballages et papiers triés est en hausse de 22 % par rapport à 2020. Cela représente 81 kg d'emballages et papiers triés par habitant sur l'année.

Le taux de refus de tri moyen est de 38 % en 2021. Il reflète une diminution de la qualité des apports depuis 2017. Certains déchets, qui ne respectent pas le cahier des charges du centre de tri, et certains produits acceptés mais qui n'ont pas, à ce jour, de filières de recyclage, sont envoyés en unité de valorisation énergétique (UVE).

Un mauvais tri engendre ainsi des charges supplémentaires pour le SMD3 (collecte, transfert, tri, valorisation énergétique).





Les tonnages triés par matière issus du territoire SMD3 sur l'année 2021 sont les suivants :

Туре	Nature des emballages	Tonnage trié	Produits issus du recyclage
Acier	Boîtes de conserve, canettes de boissons	1 069 t	Boîtes de conserve, pièces automobiles
Aluminium	Cannettes, barquettes, aérosols	114 t	Vélo
Mix-PEHD	Bouteilles et emballages en plastique opaque	7 035 t	Tuyaux, arrosoirs, bacs de collecte des déchets
Mix-PET clair	Bouteilles et emballages en plastique clair	1 233 t	Bouteilles, fibres textiles (ex : polaires)
Mix-PET foncé	Bouteilles et emballages en plastique coloré	447 t	Bouteilles, fibres textiles (ex : polaires)
Films plastiques PEBD	Films plastiques + sacs jaunes	332 t	Sachets, sacs, poches plastiques
Papiers-cartons complexés	Briques alimentaires	281 t	Cartons et cartonnettes d'emballage
Papiers-cartons non complexés	Cartons, cartonnettes	3 685 t	Papier peint, essuie tout
JRM	Journaux, revues, magazines	3 264 t	Papier journal
Gros de magasin	Papier de qualité inférieure	6 017 t	Papier
Carton de moindre qualité	Cartons de qualité inférieure	600 t	Cartons et cartonnettes d'emballage
Refus de tri	-	12 438 t	Chaleur

FAITS MAROUANTS

Plusieurs investissements ont été réalisés sur les deux centres de tri :

- Achat de deux chargeurs télescopiques (300 k€) et d'un ouvreur de sacs (44 k€) à Marcillac-Saint-Quentin
- Remplacement de la presse à balles (400 k€) et de l'over-band permettant la récupération des métaux ferreux (20 k€) à La Rampinsolle

BUDGET

Budget de fonctionnement:

• La Rampinsolle : 5,1 M€

• Marcillac-Saint-Quentin : 4,1 M€

 $Budget\ d'invest is sement:$

• La Rampinsolle : 420 k€

• Marcillac-Saint-Quentin: 338 k€

Projets 2022

- Modernisation du centre de tri de la Rampinsolle : 3,1 M€
- Construction d'un centre de tri départemental d'une capacité de 45 000 t : 33 M€ (projet 2022 2025)
- Construction d'une unité de production de combustibles solides de récupération (CSR): 3,5 M€



Organisation des filières

Certaines catégories de déchets nécessitent des traitements spécifiques. Il peut s'agir de :

- Déchets dangereux pour la santé ou l'environnement (tels que les déchets d'activités de soins à risques infectieux, les déchets d'équipements électriques et électroniques en fin de vie, l'amiante, etc.)
- Déchets dont les valorisations sont effectuées via des traitements particuliers (tels que les textiles, polystyrène, bois, etc.)

Filières	Déchets concernés	Tonnage 2021	Evolution 2020/2021	Modes de traitement	Ratio (kg/hab./an)
PSE	Polystyrène expansé blanc à structure alvéolaire, propre et sec	132 t	+34 %	Recyclage en gravier plastique pour drainage agricole, matière première secondaire pour pare- chocs de voiture, coques d'ordinateur	0,33
DASRI	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux piquants et tranchants des particuliers en auto-traitement	2t	+10 %	Incinération	0,004
Amiante-Ciment	Déchets d'amiante-ciment liée et non friable (plaques, ardoises, tuyaux) des particuliers et des professionnels	574 t	-8%	Enfouissement dans un casier spécifique	1,45
DEEE des particuliers	Déchets d'Equipements Electriques Electroniques en fin de vie	4738 t	+14 %	Réparation pour réemploi, traitement sélectif des composants et substances dites dangereuses (dépollution et valorisation matière)	11,99
DDS	Déchets Diffus Spécifiques : produits dangereux des ménages (corrosifs, toxiques, explosifs ou inflammables)	1042t	+15 %	Elimination par traitement spécifique, recyclage si possible	2,64
Textiles	Textiles mis en sacs (vêtements, linge de maison, chaussures, cartables)	382 t	+35%	Friperies, essuyage industriel, effilochage, export	0,97
Déchets inertes	Déchets non polluants issus des chantiers de construction et de démolition (gravats, béton, sable)	25 092 t	+8 %	Stockage sur des sites dédiés	63,49
Bois	Bois non traités (palettes), bois traités (meubles)	8 630 t	+6 %	Valorisation matière, valorisation énergétique	25,66
DEA	Tous les déchets d'ameublement (meubles quel que soit le(s) matériau(x) de composition)	7 866 t	+59 %	Valorisation matière, valorisation énergétique	19,90



Traitement

Végétaux

Les végétaux sont collectés en déchèteries sur l'ensemble du territoire (à hauteur de 91% des tonnages) ou en apports directs sur les plateformes de compostage.

Deux méthodes de valorisation sont utilisées :

- Le stockage et le broyage sur l'une des 7 aires de proximité du département
- Le broyage et le compostage sur la plateforme de compostage de Saint-Laurent-des-Hommes



tonnes (y compris déchets professionnels)



à 2020





Évolution des tonnages de

Verre

Les emballages en verre collectés sont acheminés vers l'une des six plateformes de regroupement du SMD3. Puis vers les usines verrières de Vayres, Béziers et Saint-Etienne. Le verre est ensuite transformé en calcin, matière première secondaire qui permettra ensuite de créer à nouveau des emballages en verre.



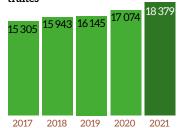
18 379 tonnes collectées en 2021 (y compris professionnels)



par rapport à 2020



Évolution des tonnages de verre traités



Déchets ménagers résiduels

déchets ménagers résiduels concernent trois flux de déchets:

- Les Ordures Ménagères Résiduelles (sacs noirs) collectées en porte-à-porte ou en apport volontaire
- · Les déchets collectés dans les bennes non valorisable des déchèteries
- Les refus de tri des recyclables provenant du centre de tri

Les tonnages enfouis sont stables par rapport à 2020 : la diminution des OMR liées à la mise en place de la redevance incitative est contrebalancée par la hausse du tout-venant de déchèterie.



tonnes résiduelles

d'ordures ménagères



tonnes

23 606 de non valorisable de déchèterie

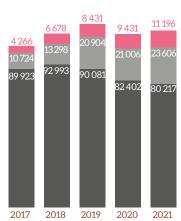


115 019 de déchets résiduels



de refus de tri

Évolution des tonnages de déchets ménagers non valorisables



Refus de tri incinérés non valorisable de déchèteries enfouis

Ordures ménagères résiduelles enfouies

Processus Traitement



Le Processus Traitement vise à traiter les déchets ultimes et résiduels en préservant la sécurité des travailleurs et l'environnement sur l'IDSND de Saint-Laurent-des-Hommes géré en régie. De nombreuses mesures techniques croisées et des contrôles périodiques réguliers sont réalisés. Les fermentescibles présents dans les déchets résiduels sont valorisés par la récupération et le traitement de la production de biogaz et de lixiviats au sein du stockage de déchets.

Concernant les déchets verts, il s'agit d'en faire du compost de qualité grâce à des normes et un process industriel abouti pour garantir la qualité de la production.

Retour sur 2021

Le processus Traitement s'est fixé les objectifs suivants :

- Respecter les 75 000 tonnes enfouies (les tonnages supplémentaires sont enfouis en ISDND privée)
- Maîtriser l'exportation des lixiviats (volume traité in situ, volume de lixiviats évacués par rapport au prévisionnel, suivi de la saturation et de la capacité des bassins de stockage de lixiviats)
- Maîtriser les nuisances olfactives pour le voisinage (suivi du biogaz capté et du nombre de plaintes de riverains)

Nombre de plaintes de riverains reçues en 2021:3

Lixiviats	2020	2021
Evacuation de lixiviats (m³)	13 259	10 942
Rejet des eaux traitées (m³)	8 667	10 463
Précipitation mm	1 056	1 036
Biogaz	2020	2021
Production électrique moyenne (kW)	704	898
Taux de CH4 Moyen (%)	52	54
Energie thermique produite (MWh)	2 879	1 499
Valorisation Biogaz (Nm³)	3 480 436	4 188 175
Equivalent consommation électrique (habitant)	2 416	3 263
CO ₂ évité (tonne)	461	622
Energie électrique produite (MWh)	5 617	7 587

FAITS MARQUANTS

- Création du casier de stockage des déchets résiduels E5E6 (début d'exploitation prévue à la fin du premier semestre 2022): 517 k€
- Recrutement d'une maîtrise d'œuvre pour la création des casiers de stockage des déchets résiduels du secteur F de l'ISDND de Saint-Laurent-des-Hommes : 68 k€
- Lancement du dossier de consultation pour le recrutement des entreprises de travaux pour la création des casiers de stockage des déchets résiduels du secteur F : estimation 4,1 M€





 Travaux de mise en place de panneaux photovoltaïque (frais engagés par l'entreprise utilisatrice URBASOLAR)

• Puissance Installée: 4 995 KWC

• 638 tables installées sur des longrines, 18 modules installés par table (11 484 modules au total)

• Surface clôturée : 5,9 ha

- Installation d'un débitmètre Biogaz accrédité : 58 k€ Afin de satisfaire aux exigences de la réglementation, le SMD3 se doit de modifier son instrumentation de comptage de biogaz, avec l'installation d'un débitmètre sur la canalisation de captage du biogaz de l'ensemble du site. La mise en place de ce débitmètre permettra d'établir le taux de valorisation énergétique du biogaz capté sur l'ISDND de Saint-Laurent-des-Hommes, conformément à l'arrêté susvisé.
- Travaux de valorisation de l'énergie thermique du moteur de la cogénération: 186 k€.
 Création d'une boucle d'eau chaude entre l'Unité de Valorisation Energétique et le traitement des lixiviats de l'ISDND permettant de valoriser l'énergie thermique produite (1 MW th).





Projets 2022

- Création du casier F1F2 "secteur F" pour une exploitation prévisionnelle à la fin du premier semestre 2023 : 1,2 M€
- Lancement d'un marché de fourniture pour le renouvellement du compacteur à déchets : 540 k€

Processus Relations Usagers

Le Processus Relations Usagers est un processus transverse, en lien étroit avec les Processus Collecte, Communication, QSE et Direction. Il est par ailleurs amené à croiser des données avec tous les autres processus. Ce processus s'articule autour de 3 axes :

- Le Service Usagers: il est le point de contact central pour les usagers qui souhaitent signaler un changement de situation, obtenir un renseignement de quelque nature que ce soit concernant le SMD3 et la gestion des déchets sur le territoire, ou encore effectuer une réclamation. Le Service Usagers est le maillon principal pour l'enregistrement des tiers, la constitution et la mise à jour de la base de données des usagers.
- Le Service Facturation, en charge de la facturation de la redevance spéciale, de la facture pédagogique et, pour 2023, de la mise en place du Service Unifié et de la facturation réelle de la redevance incitative (REOMI).
- Le Service Professionnels, dédiés aux gros producteurs de déchets, privés ou publics.

En collaboration étroite avec le Processus Collecte, à l'écoute des administrés, le Processus Relations Usagers est co-garant de la satisfaction des usagers et de la continuité du service. À ce titre, dans une démarche d'amélioration continue, le SMD3 encadre ce processus dans un système de management de la qualité ISO 9001 (certification obtenue début 2022).

Retour sur 2021

FAITS MARQUANTS

- Recalage de la redevance incitative en 2023 pour les secteurs initialement prévus en 2021, puis 2022 (en lien avec le contexte sanitaire et les difficultés de déploiement rencontrées, mais aussi pour laisser davantage de temps aux usagers afin de mieux appréhender le nouveau système de gestion des déchets).
- Equipement de près de 200 professionnels en bornes privatives.
- Processus de certification ISO 9001, initié en 2021 et abouti début 2022. Cette certification intègre la mise en place d'un système d'évaluation des agents du Service Usagers portant notamment sur la qualité du traitement des appels et des dossiers usagers ainsi que l'utilisation du
- logiciel Astech permettant une gestion de bout en bout des sollicitations des usagers et le traçage des actions réalisées.
- Intégration dans le logiciel Ecocito de la facturation de la redevance spéciale, mais aussi des apports en déchèterie, des ventes de composteurs et de différentes opérations réalisées sur les centres de transfert (ex : apport d'amiante).

INDICATEURS DE SUIVI

Les indicateurs de suivi mis en place depuis avril 2020 sont les suivants:

- Nombre d'appels reçus et pris en charge (taux de prise en charge, appelé aussi Qualité de Service)
- Durée moyenne d'attente d'un usager lors d'un appel (avant décroché agent)
- Stock et ancienneté courriers/courriels reçus (retard de traitement)
- Taux d'enregistrement des usagers
- Suivi des tickets par secteur (réclamations et sollicitations des usagers)









	Appels reçus	Appels servis	Qualité de service	Délai moyen d'attente appels servis	Stock de courrier en fin de mois	Stock de courriels en fin de mois
Janvier	3 329	2 713	82%	1 sec.	0	0
Février	5 036	4 155	83%	1 sec.	0	0
Mars	10 527	8 682	82%	5 sec.	0	0
Avril	8 948	6 953	78%	14 sec.	4	0
Mai	8 408	7 206	86%	7 sec.	4	0
Juin	8 183	7 362	90%	8 sec.	7	0
Juillet	7 272	5 268	72%	13 sec.	10	0
Août	5 482	5 114	93%	5 sec.	5	0
Septembre	4 659	4 332	93%	3 sec.	10	0
Octobre	4 279	3 878	91%	6 sec.	1	0
Novembre	3 388	3 050	90%	6 sec.	0	1
Décembre	2 995	2 792	93%	8 sec.	0	0

Lecture des indicateurs (exemple ligne du mois de juin): en juin 2021, le service usagers a reçu 8 183 appels, dont 7 362 ont été pris en charge, soit 90 %. Le temps moyen d'attente de l'usager était de 8 secondes. A la fin du mois, il restait 7 courriers et 0 courriels non traités.

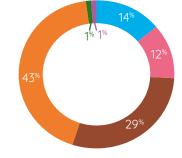
Taux d'enregistrement des usagers (résidences principales et secondaires) sur l'ensemble des communes situées sur le périmètre REOMI 2023 au 31 décembre 2021 :

Nombre de résidences (base INSEE 2018)	Nombre de résidences enregistrées	Taux d'enregistrement
143 873	109 075	75.8%

La répartition des réclamations / sollicitations par antenne du territoire est la suivante :

Belvès Bergerac Grand Périgueux

Montpon-Mussidan Ribérac Thiviers



BUDGET 2021 : FONCTIONNEMENT : 1,3 M€ / INVESTISSEMENT : 37 K€

Zoom sur la crise sanitaire

Le plan de maintien d'activité initié en 2020 a été poursuivi en 2021 permettant le télétravail des agents du Service Usagers, notamment par une solution technique dite softphone, déployée par le Service Informatique, et permettant aux agents de traiter en distanciel les appels des usagers.

Projets 2022

- Démarche de sensibilisation et d'enregistrement des étudiants ayant leur propre logement ou une colocation (rencontre au sein des établissements, flyers...).
- "Le SMD3 chez vous": rencontre des usagers en porte-àporte sur une sélection de communes du périmètre REOMI 2023.
- Enquête (campagne d'information et d'enregistrement des usagers) prévue sur la ville de Périgueux, le secteur du Périgord Noir et les dernières communes du secteur de Thenon.
- Envoi de 2 factures pédagogiques prévues sur le 2° trimestre et le 4° trimestre 2022.
- Création d'un service unifié proposé aux Communautés de Communes pour la gestion comptable de la redevance incitative. En raison du recalage du calendrier de redevance incitative, ce projet initialement prévu fin 2021 est décalé d'un an.
- Mise en place d'une solution d'ouverture des bornes à déchets au moyen d'une application sur smartphone.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 : FONCTIONNEMENT : 1,9 M€ / INVESTISSEMENT : 22 K€



61%

des marchés attribués à des entreprises issues de la région

58 M€

de recettes (147 €/hab. en 2021) 50 M€

de dépenses de fonctionnement (127 €/hab. en 2021)

21 M€

de dépenses d'investissement (69 €/hab. en 2021)





Processus Informatique

Le Processus Informatique est transversal à l'ensemble des processus par la mise à disposition des matériels et logiciels nécessaires aux différentes activités du SMD3.

À ce titre, il fournit les ressources adaptées pour la création, le traitement, l'accès et la sauvegarde de l'information. La sécurité, la gestion, la conduite de tout projet informatique et le pilotage des systèmes d'information ainsi constitués lui sont dévolus.

Retour sur 2021

Le processus informatique a répertorié plus d'un millier de demandes d'interventions avec en retour un très faible taux d'insatisfaction des interventions (1 %). Le projet de mise en place d'un Système d'Information Global, couplé à la GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur), évolue de manière satisfaisante : sa mise en place est estimée à 55 % d'avancement.

FAITS MARQUANTS

RENFORCEMENT DES ÉQUIPES

Le processus a enregistré l'arrivée de 2 nouveaux agents : un géomaticien et un inventoriste.

POURSUITE DU PROJET DE MAINTENANCE

La maintenance informatique permet aux salariés du SMD3 d'effectuer des demandes d'interventions. Le suivi de la maintenance liée aux outils de pré-collecte a été lancé en 2020.

LANCEMENT D'UN OUTIL DE GESTION DU TEMPS DES AGENTS

En lien avec la Direction des Ressources Humaines, un système de badgeuses a été déployé sur les sites de Grand Périgueux, Belvès et Bergerac. Le projet sera bouclé en 2023.

LANCEMENT DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UN PORTAIL D'ENTREPRISE

Ce portail regroupera l'intranet et l'extranet, avec des accès dédiés aux applications métiers et au système d'information géographique.

MODERNISATION ET RENFORCEMENT DU CENTRE D'APPELS

Afin de renforcer la qualité de traitement des appels et des réclamations, un outil d'enregistrement des conversations au centre d'appels a été déployé.

MISE EN PLACE D'UN PCA ET PRA

Déploiement d'un plan de continuité et de reprise d'activités informatiques.

SÉCURISATION DES RÉSEAUX ET FLUX

BUDGET RÉALISÉ 2021

Dépenses d'investissement : 270 k€ dont 220 k€ pour la modernisation des équipements et matériels informatiques Dépenses de fonctionnement : 644 k€

Projets 2022

- Développement de l'Observatoire Départemental des Déchets par le biais d'une application web qui centralisera l'enregistrement des données liées à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets.
- Mise en place d'une base de données consolidée des différents fichiers de données récurrents
- Poursuite du Projet SIG : production de cartographies thématiques, déploiement d'autres maintenances
- Développement de passerelles applicatives entre plusieurs applications métiers
- Finalisation du Portail d'entreprise (version 1 prévue pour décembre 2022)
- Centralisation des flux multimédia des systèmes de vidéoprotection vers un seul site dédié

BUDGET 2022 : 250 K€ (DONT CRÉATION D'UN POSTE <u>DE DÉVELOPPEUR APPLICATIF)</u>

Processus Conception Installations et Services



PILOTAGE

Le processus Conception Installations et Services est porté par le Pôle Bureau d'études et VRD (Voiries et Réseaux Divers). Son rôle est de fournir des moyens techniques conformes et adaptés aux besoins formulés, d'anticiper l'évolution des moyens et de les adapter aux évolutions réglementaires ou technologiques.

Pour cela, le pôle a une position transversale qui l'amène à interagir avec tous les autres processus du SMD3. Il gère:

- les grosses opérations de construction
- la fourniture d'équipements ou de matériels
- la fourniture de nouveaux logiciels métiers pour les services d'exploitation
- le géoréférencement des équipements de pré-collecte sur la cartographie du SMD3
- la mise en place d'outils de suivi des données de tonnages collectés par type de flux

Retour sur 2021

FAITS MARQUANTS

NOUVELLES INSTALLATIONS

- Première déchèterie à plat du département mise en service le 19 octobre 2021 à Thenon (1 130 k€)
- Mise en place de contrôles d'accès en déchèterie sur les secteurs de Bergerac, Montpon-Mussidan, Belvès et Périgueux (515 k€)
- Aménagement de la nouvelle antenne de Bergerac, qui permet aujourd'hui de regrouper sur le même site tout le personnel administratif avec le personnel de collecte (552 k€)



- Démarrage d'études sur les centres de transfert de Belvès, Saint-Laurent-des-Hommes et Bergerac (41 k€)
- Implantation et réalisation de nouveaux points d'apport volontaire (2 508 k€)

BUDGET RÉALISÉ : 5 M€ (2.5 M€ POUR LE PÔLE BUREAU D'ÉTUDES + 2,5 M€ POUR LE PÔLE VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS)

Zoom sur la crise sanitaire

La crise sanitaire a impacté les opérations d'investissement, avec une forte hausse des prix des matériaux et de gros retards, voire des pénuries sur certains composants ou matériels spécifiques.



Projets 2022

ENVELOPPE GLOBALE 11 322 K€ ZOOM SUR LES PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT PRÉVUES

Processus Collecte: 3 865 k€

- Finalisation de la réalisation de points d'apport volontaire (3 752 k€)
- Opération test Gestion des dépôts sauvages (113 k€)

Processus Déchèterie: 1777 k€

- Projet de Déchèterie mobile : 302 k€
- Aménagement et mise aux normes de déchèteries : 1250 k€
- Création d'une plateforme pour l'accueil des végétaux et mise aux normes de la déchèterie de Breuilh : 176 k€
- Mise en place de contrôles d'accès sur 3 déchèteries du secteur de Thiviers : 49 k€

Processus Transfert : 3 663 k€

- Construction du centre de transfert de Belvès : 3 171 k€
- Construction d'un quai pour l'accueil des emballages et papiers au centre de transfert de Saint-Laurent-des-Hommes: 287 k€
- Aménagement du centre de transfert de Bergerac : 79 k€

Processus Tri: 49 k€

- Reprises d'enrobés et marquages au sol : 17 k€
- Mise en place de passerelles sécurisées de maintenance sur la chaîne de tri : 32 k€

Processus Support pilotage: 1 273 k€

- Aménagement du nouveau siège administratif de l'antenne de Bergerac : 77 k€
- Extension n°3 du siège du SMD3 à La Rampinsolle : 241 k€
- Garage Poids Lourds mutualisé Bergerac / Belvès sur le site de Bergerac : 441 k€
- Atelier départemental de maintenance et magasin central :
 500 k€



Contrôles d'accès en déchèteries



Antenne Bergerac

Processus Ressources Humaines



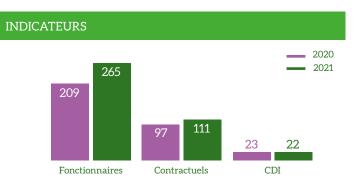
Le Processus RH doit répondre aux nombreuses sollicitations des autres processus en termes de recrutement, d'intégration, de formation, de promotion et d'évolutions des métiers (reclassement).

Il doit gérer une dualité de personnels: fonctionnaires d'une part, et agents contractuels de droit public d'autre part. Il est fortement mobilisé pour préparer une évolution majeure du SMD3: réussir la transition vers le Service Public Industriel et Commercial (SPIC).

Retour sur 2021

Poursuite de l'augmentation des effectifs :

- intégration des agents de la collecte du Grand Périgueux : + 57 agents
- intégration des agents de collecte de la CCIVS: +8 agents
- structuration des fonctions support, en particulier les secteurs Informatique, Ressources Humaines et Direction : + 9 agents



FAITS MARQUANTS

DÉCALAGE DU PASSAGE EN SPIC

Le décalage du passage en SPIC a entrainé le report du passage en CDI de droit privé pour plus de 70 agents contractuels. Parmi eux, 9 agents de catégorie C ont cependant pu être stagiairisés.

Des avancées collectives ont pu être réalisées avec la mise en place de contrats groupe sur les garanties de frais de santé et prévoyance, préfigurant les obligations à venir lors du passage en SPIC :

- Conclusion d'une convention de participation Mutuelle (50 % de participation employeur sur les garanties de base)
- Conclusion d'une convention de participation Prévoyance (20 % de participation employeur)

DES ÉVOLUTIONS SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL EN LIEN AVEC LES ÉVOLUTIONS DES MODES DE COLLECTE

Un protocole d'accord d'annualisation du temps de travail a été conclu, rendant plus souple l'organisation du travail, en particulier le week-end, et limitant l'impact budgétaire des heures supplémentaires.

Des agents ont été reclassés au sein du syndicat sur des métiers émergents : équipe maintenance des bâtiments, équipe animation, équipe lavage des bornes.

DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SUR DES MÉTIERS EN TENSION

Les chauffeurs, indispensables à la bonne réalisation de plusieurs processus d'exploitation du SMD3 (collecte, transport), s'avèrent difficiles à recruter.

Afin de répondre à cette difficulté, une montée en compétences a été proposée aux agents de propreté par le financement du permis poids lourds, afin de renforcer les équipes de conduite lors des pics d'activité en collecte. Des postes de chauffeurs volants polyvalents ont par ailleurs été ouverts.

UNE MEILLEURE STRUCTURATION DES PARCOURS D'INTÉGRATION

Afin de développer le sentiment d'appartenance des agents au sein d'une structure grossissante et répartie sur un large territoire, les parcours d'intégration ont été revus avec notamment la formalisation d'un accueil institutionnel des nouveaux arrivants une fois par trimestre et la relance des visites de site, qui avaient été suspendues pendant la crise sanitaire.



BUDGET







Zoom sur la crise sanitaire

Environ 3 points d'absentéisme en plus sur les périodes de "vague COVID" avec 2 processus particulièrement impactés : la collecte et le tri, enregistrant jusqu'à + 8 % d'absentéisme sur les périodes les plus critiques de fin d'année.



Projet 2022

- Absorption du SMCTOM de Thiviers, entraînant l'intégration de 38 nouveaux agents
- Préparation active du passage en SPIC: réunions de travail avec les représentants du personnel, réunions d'information aux agents, formation de l'équipe RH et des référents RH en antennes aux règles de gestion spécifiques des salariés de droit privé, acquisition d'un nouveau logiciel de paye...
- Réorganisation des services avec la création d'un poste de Directeur Général Adjoint et répartition de l'encadrement des filières techniques sur deux pôles : une filière plus orientée Exploitation et une filière plus orientée Traitement.
- Préparation des élections professionnelles avec un nombre accru de représentants siégeant dans la nouvelle instance de dialogue social.

PILOTAGE



Processus Achat

Le Processus Achat est porté par le service Achat Négoce.

Son rôle est:

- d'accompagner les services du SMD3 pour acquérir des biens et services nécessaires à l'exécution de leurs missions;
- de placer les produits destinés à devenir des matières premières (déchets verts, bois, autres matériaux issus des déchèteries et centres de tri) auprès des repreneurs aux meilleures conditions.

Pour cela, le service interagit avec tous les processus du SMD3. Il gère notamment :

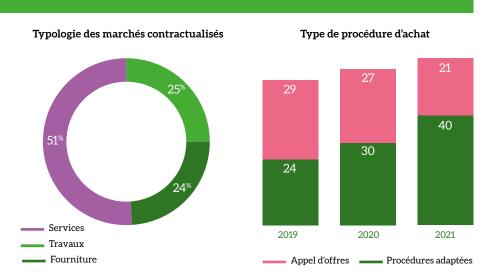
- la coordination des achats dans le respect de la réglementation ;
- le placement des matières aux meilleures conditions possibles ;
- les ventes des matériels mis à la réforme.

Retour sur 2021

LES MARCHÉS PUBLICS

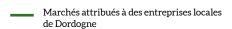
En 2021, 61 procédures ont été lancées, principalement en procédure adaptée. La majorité des marchés a été attribuée à des entreprises issues de la région. Les marchés attribués à des entreprises locales ont été pour la plupart des marchés de travaux.

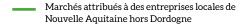
Depuis 2020, la réglementation a porté le seuil de dispense de procédure de 25 000 à 40 000 euros HT. Cette mesure a profité notamment aux petites et moyennes entreprises (PME) puisque les modalités de concurrence sont simplifiées (comparaison sur la base de devis).



PART DES ENTREPRISES LOCALES DANS NOS MARCHÉS PAR TYPOLOGIE

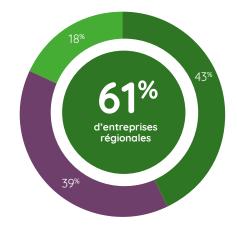
La majorité des marchés est attribuée à des entreprises issues de la région (61 %), avec une part importante issues directement de Dordogne (43 % du total des marchés).







Part des entreprises locales dans nos marchés





VENTE DE BIENS AUX ENCHÈRES

Depuis 2020, le SMD3 vend aux enchères des matériels réformés (bennes de collecte, engins de manutention, bacs et bornes usagés, etc.).

En 2021, le total des ventes s'élève à 178 461 \in TTC (+ 65% par rapport à 2020).



PLACEMENT MATIÈRES

Après une année 2020 compliquée du fait des restrictions à l'importation et à la baisse de reprise des coûts des matériaux, le contexte de hausse des prix de l'énergie et de tensions persistantes sur les matières premières en 2021 est favorable au syndicat.

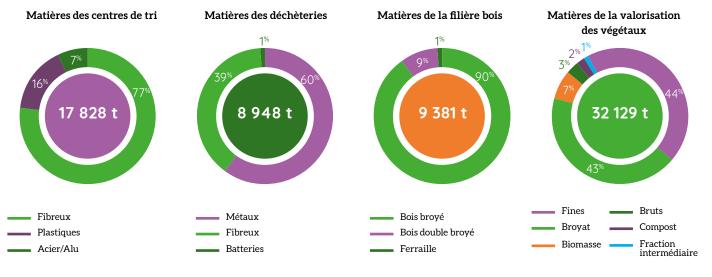
Les recettes des flux provenant des centres de tri et des déchèteries ont ainsi considérablement progressé (respectivement +143 % et + 367 % par rapport à 2020).

Les filières bois et déchets verts entraînent plus de dépenses que de recettes : leur bilan financier est donc négatif, mais s'est amélioré par rapport à 2020 (respectivement -14 % et -22 % entre 2020 et 2021).

Concernant la filière déchets verts, la totalité du compost produit est vendue aux particuliers qui sont très friands de cette matière (produit utilisable en agriculture conventionnelle ou biologique). Le broyat et la fine sont valorisés auprès d'agriculteurs et autres professionnels qui reconnaissent la qualité du produit fini et les efforts engagés depuis plusieurs années par les équipes du SMD3 (contrôles qualité, diminution des indésirables tels les plastiques, etc.). La filière biomasse continue par ailleurs à se développer et des contacts ont été pris auprès de potentiels nouveaux repreneurs.

MATÉRIAUX DE CENTRES DE TRI 2020 775 969 € 1888421€ 2021 MATÉRIAUX DE DÉCHÈTERIES 2020 343 968 € 2021 1606312€ **BOIS** -320 158 € 2020 -275 129 € 2021 VÉGÉTAUX -255 892 € 2020

Bilan financier des filières de placement matière



-198 267 €

2021

Processus Finances

SUPPORT



PILOTAGE

Le budget est la traduction financière des décisions prises par le comité syndical, notamment lors de la tenue du débat d'orientations budgétaires qui précède le vote du budget. Ce dernier est proposé par le Président et exécuté par lui : il en rend compte lors de la présentation du compte administratif.

Le budget supplémentaire et les décisions modificatives interviennent après le vote du budget primitif. Ce sont des étapes budgétaires qui modifient à la hausse ou à la baisse les crédits en dépenses et en recettes, en fonction des besoins de la structure.

Le budget est un acte d'autorisation : en dépenses les crédits sont limitatifs, l'engagement comptable des dépenses est donc primordial pour s'assurer de la disponibilité des crédits.

Le budget du SMD3 est décliné en processus, qui sont un reflet des compétences exercées par le syndicat : service à l'usager, collecte des déchets des usagers, collecte en déchèteries, transfert, transport, tri, traitement et services supports.

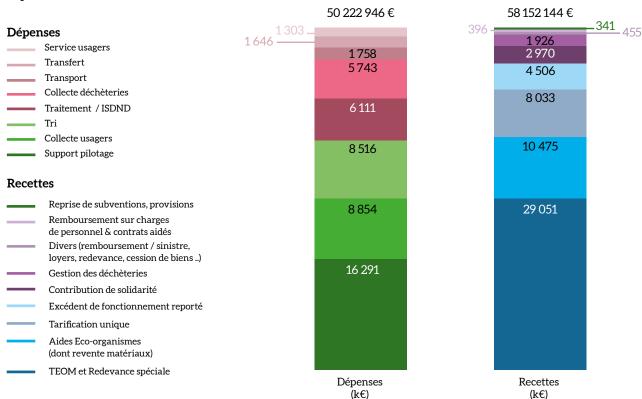
Retour sur 2021

CHIFFRES CLÉS: 50,2 M€ DE DÉPENSES & 58,2 M€ DE RECETTES

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des opérations nécessaires au fonctionnement courant de la structure :

- en dépenses : masse salariale, charges courantes de fonctionnement, remboursement des intérêts de la dette...
- en recettes : produit des ventes de matières, de la collecte des déchets des professionnels, des contributions budgétaires des adhérents, des soutiens au tri...

Dépenses et recettes de fonctionnement





CHIFFRES CLÉS : 27,1 M€ DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2021

La section d'investissement est la mise en œuvre du Plan Pluriannuel des Investissements, gérés en programme pluriannuel et crédits de paiement annuels. Les montants de ces programmes peuvent être révisés en cours de mandat. Ces dépenses viennent augmenter la valeur du patrimoine du SMD3. Pour financer ces dépenses, en complément de son autofinancement, le SMD3 a recours à l'emprunt. Il bénéficie également de subventions et du remboursement du FCTVA.

Au 31 décembre 2021, le niveau d'endettement du SMD3 est de 51,8M€ et sa capacité de désendettement de 4 ans.

Répartition des dépenses d'investissement Service usagers Collecte usagers Collecte déchèteries Transfert Transport Tri Traitement / ISDND Support pilotage 52,7%

Projet 2022 **BUDGET** Le budget prévisionnel 2022 est le suivant : • dépenses de fonctionnement : 68,6 M€ • dépenses d'investissement : 52,8 M€ recettes de fonctionnement : 68,6 M€ • recettes d'investissement : 52,8 M€ Service usagers Collecte usagers Collecte déchèteries Transfert Transport 41,8 53,9 Tri Traitement / ISDND 2.6% 2.6 Support pilotage 8,0% 13,1% 10,4% Dépenses Dépenses fonctionnement investissement

Zoom Biodéchets

Lauréat de l'appel à projet TriBio pour généraliser le tri à la source des biodéchets en Nouvelle-Aquitaine, le SMD3, via le service Prévention des Déchets, mène des opérations multi-acteurs pour garantir la mise en place d'une économie circulaire autour des déchets alimentaires et des déchets verts.

Afin d'assurer une réussite globale et atteindre les objectifs de la LTECV, la gestion de proximité et la collecte séparée des biodéchets sont deux axes complémentaires à mettre en place, par le biais de différents projets.

Le SMD3 veillera à mesurer, expérimenter, capitaliser et pérenniser les projets développés.

Retour sur 2021

Au total 76 projets ont été finalisés en 2021 et plus d'une trentaine initiés. Malheureusement, en raison des contraintes liées à la crise sanitaire, les difficultés de mise en œuvre des étapes de concertation, partenariat et gouvernance adaptée ont été de vrais freins à l'amplification de la stratégie départementale.

Néanmoins, le SMD3 joue un rôle prépondérant d'animateur, de facilitateur et de fédérateur autour d'un enjeu de taille pour mobiliser les acteurs du territoire autour des biodéchets.

FAITS MARQUANTS

TOUS AU COMPOST!

Du 27 mars au 10 avril 2021, les animateurs ont mis à l'honneur l'art du compostage en Dordogne grâce à l'opération nationale de la quinzaine du compostage collectif "Tous au Compost". Petits et grands sont venus apprendre en s'amusant au contact de nos experts du compostage, guides et maîtres composteurs.





SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Coordonnée en France par l'ADEME, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) est un "temps fort" de mobilisation au cours de l'année pour mettre en lumière et essaimer les bonnes pratiques de production et de consommation allant dans le sens de la prévention des déchets, et le compostage est le premier levier à actionner pour y parvenir.

Du 20 au 28 novembre 2021, 18 évènements ont été organisés dans le but de sensibiliser les Périgourdins au compostage individuel, au compostage partagé et même au jardinage au naturel, pour la prévention et la gestion in situ des déchets verts.













TYPES DE DÉCHETS

DASRI: Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DDS: Déchets Diffus Spécifiques

DEA: Déchets d'Éléments d'Ameublement

DEEE: Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

DMA: Déchets Ménagers et Assimilés

DR: Déchets Résiduels

JRM: Journaux, Revues et Magazines
OMR: Ordures Ménagères Résiduelles

PSE: Polystyrène Expansé

PROCESSUS QSE

ADAA: Accident Déclaré Avec Arrêt

QSE: Qualité, Sécurité, Environnement

Taux de fréquence : nombre d'accidents déclarés avec arrêt pour

1 million d'heures travaillées

Taux de gravité : nombre de jours d'arrêt de travail pour

1000 heures travaillées

PROCESSUS COLLECTE - TRANSPORT - TRAITEMENT

AV : collecte effectuée en apport volontaire (points de regroupement et conteneurs collectifs aériens, semi enterrés et enterrés)

BOM: Bennes Ordures Ménagères FMA: Fond Mouvant Alternatif

ISDI: Installation de Stockage des Déchets Inertes

ISDND: Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

PAP: collecte effectuée en porte-à-porte

PAV: Points d'Apport Volontaire

UVE: Unité de Valorisation Energétique

PROCESSUS INFORMATIQUE

GMAO: Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur

PCA: Plan de Continuité d'Activité
PRA: Plan de Reprise d'Activité
SIG: Système d'Information Global

VRD: Voirie et Réseaux Divers

AUTRES PROCESSUS

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de

l'Énergie

CDI: Contrat à Durée Indéterminée

FCTVA: Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur

Ajoutée

LTECV : Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte REOMI : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Incitative

RI: Redevance Incitative

RS: Redevance Spéciale des professionnels

SPIC: Service Public Industriel et Commercial

TEOM: Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



www.smd3.fr

SMD3, SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DES DÉCHETS DE LA DORDOGNE

LA RAMPINSOLLE 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS

TÉL.: 09 71 00 84 24

E-MAIL: CONTACT@SMD3.FR

Rapport tenu à la la disposition du public, adressé aux collectivités adhérentes du SMD3 et téléchargeable sur le site smd3.fr
Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier et au décret d'application n°2015-1827 du 30 décembre 2015

